Message aux entreprises adhérentes du Medef

Publié le 15 octobre 2023

Après l’assassinat d’un enseignant du lycée Gambetta-Carnot d’Arras, et afin de permettre le moment d’échanges et d’union de la communauté enseignante, annoncé par le Ministre de l’Education nationale, le Medef demande à ses entreprises adhérentes de faire preuve de tolérance sur l’heure d’arrivée de leurs salariés, parents d’élèves du secondaire lundi matin. Ceux-ci doivent pouvoir garder leurs enfants jusqu’à l’ouverture des établissements scolaires à 10h.

Cet événement qui a choqué la France entière et qui nous rappelle, trois ans après, un terrible souvenir, celui de l’assassinat de Samuel Paty, nous invite à la cohésion autour des valeurs républicaines qui sont les nôtres.

Le Medef s’associe pleinement aux initiatives du ministère de l’Education nationale et à toute la communauté éducative éprouvée par cet acte épouvantable. L’école doit rester un sanctuaire et nous appelle à la solidarité la plus totale avec l’ensemble de la communauté éducative.